

CHAMPIONNAT DE FRANCE TECHNIQUE VOVINAM VIET VO DAO

DATE	Samedi 08 Avril 2023
SALLE	Maison des arts martiaux
ADRESSE	SAINT ORENS DE GAMEVILLE (31)
BILLETTERIE	Gratuit
ENGAGEMENT	8,00€ par compétiteur et 20,00€ pour 1 équipe quel que soit le nombre d'équipes engagées
CATEGORIES	Minimes, Cadets, Juniors, Seniors, Vétérans (Masculines et Féminines)
EPREUVES	Individuel : Quyen mains nues, avec armes Equipe : Quyen Dong Doi (synchro), Don Chan, Da luyên, Song Luyen et Tu Ve

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 26 MARS 2023

Les dates, lieux, horaires sont donnés sous réserve de modification, les informations définitives sont disponibles sur www.ffkarate.fr disponibles sur www.ffkarate.fr

Samedi 8 avril 2023

8 h 30 – 9 h 45	Contrôle des compétiteurs
9 h 45	Réunion des professeurs et responsables de club
10 h 15	Ouverture et début de la compétition QUYENS mains nues, avec armes, SONG-LUYEN, DA LUYEN, DON CHAN, QUYEN DONG DOI, TU VE NU GIOI
18h30	Remises des médailles

Informations complémentaires

Le règlement de la compétition et le fichier d'inscription sont téléchargeables sur le site de la fédération à l'adresse suivante : <http://www.ffkarate.fr/arts-martiaux-vietnamiens>.

Cette compétition est organisée selon le règlement sportif du VOVINAM 2022-2023.

Inscription : Les inscriptions doivent être retournées à l'aide du fichier d'inscription à amv@ffkarate.fr.

La présentation du passeport sportif, carte nationale d'identité, d'une autorisation parentale pour les mineurs et d'un certificat médical d'aptitude à la compétition des AMV datant de moins d'un an est obligatoire. **Aucune inscription ne sera réalisée sur place.**

Règlement inscription : Le règlement est à faire par chèque du club, à l'ordre de FFK, correspondant au montant total des participants inscrits en individuels et en équipes. Le chèque est à remettre à la table de contrôle à l'arrivée. Une attestation de paiement sera remise en contrepartie.

Gestion des catégories d'épreuves : Les catégories d'épreuves techniques sont celles qui sont présentes dans les championnats internationaux. Les compétiteurs sont répartis dans les différentes épreuves selon leur âge. Sauf mention particulière, les catégories ne sont ouvertes qu'à compter de la réception de 2 inscriptions avant la date limite fixée ci-dessus.

Dans les catégories d'épreuves par équipe, chaque club peut présenter au plus 2 équipes dans chaque épreuve. Chaque compétiteur ne peut être inscrit que dans une seule équipe pour une catégorie d'épreuve donnée. Aucun compétiteur ne peut être remplacé dans l'épreuve où il est inscrit. **Sur classement** : Aucun sur classement d'âge n'est autorisé.

Le championnat de France technique constitue une compétition de référence pour sélectionner les éventuels participants aux championnats internationaux.

Pour tout complément d'information : Georges Méchain au 06 03 46 92 46